

Les infos

Vendredi 23 mai 2014



DES LIMITES DE LA DEMOCRATIE

La petite phrase n'a pas choqué les habitués de ces assemblées habituées à voter les résolutions du Président à des pourcentages dignes du camarade Staline. Frédéric Oudéa a fait part de l'idée qu'il avait eue en se rasant, et qui consiste à ne plus faire d'augmentation de capital réservée aux salariés que tous les 3 ans. Ce n'est pas qu'une histoire de sous, ni de fonds propres et de ROE, c'est aussi qu'il ne faudrait pas que le personnel prenne un poids tel dans le capital qu'il devienne un actionnaire de référence. Ce n'est pas la première fois qu'on phosphore au 35ème sur la quadrature du cercle : comment s'appuyer au besoin sur un actionariat salarié, sans qu'il devienne trop puissant ? Les idées n'ont pas manqué, la réduction du nombre d'administrateurs salariés, la perspective de modifier les modalités de leur élection en instaurant un scrutin censitaire, la modification une 1ère fois des règles pour empêcher que le personnel passe le seuil des 10%... Car la chose ne serait pas sans conséquence, la loi imposant dans ce cas un nombre d'administrateurs supplémentaires au conseil. Dans l'aréopage des confrères, on en frémit, des rouges au conseil qui pourraient un jour disposer d'une minorité de blocage... l'horreur économique ! L'esprit d'équipe, certes, mais que chacun reste à sa place.

GREED IS GOOD

Mais quand on en vient au partage de la valeur ajoutée, ce n'est plus le même refrain. Il se fait au bénéfice exclusif des mandataires sociaux ; notre PDG, qui a atteint brillamment 95% de ses objectifs selon son ami Anthony Wyand, va recevoir un package potentiel estimé à 3 669 820 euros pour l'année 2013. Les actionnaires sont choyés, le bénéfice net par action doit passer de 3,69€ en 2013 à 6€ en 2016 avec un taux de distribution passant de 28% à 40%. Vous me direz que, grâce à l'augmentation annuelle de capital avec décote et abondement, nous allons en profiter nous aussi. Pas du tout : Frédéric Oudéa a évoqué très rapidement que cette possibilité ne serait plus ouverte que tous les 3 ans. Il paraîtrait que nous ferions de l'ombre aux autres actionnaires. Mais, surtout, cette opération habituellement annuelle rend plus difficile l'atteinte des 10% de ROE par augmentation mécanique du E au dénominateur et diminution du R au numérateur (coût de l'abondement et de la décote). Et que cela pourrait peser négativement sur le variable des mandataires sociaux (PDG et directeurs délégués).

POULET A LA BORDELAISE

La direction du réseau aurait-elle voulu renouveler le « coup de Marseille » ? C'est ainsi que l'annonce de la division de la DEC de Bordeaux a étonné : pourquoi choisir Bordeaux et pas Toulouse, la plus étendue de France, si tel est bien le problème ? A moins que le CE de Bordeaux, dirigé par la CGT n'ait eu un rapport avec cette préférence, comme à Marseille dans le passé ! Malheureusement, ça a beaucoup moins bien marché cette fois-ci, plutôt pas du tout même, au lieu d'avoir un CE dirigé par la CGT, il y en a deux maintenant.

**Assemblée Générale 2014
Augmentation du capital
réservée au personnel : Tous les trois ans**

*J'ai promis une surprise ...
Je n'ai jamais dit qu'elle serait bonne !*

le trait de la semaine



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.cgtsocgen.fr
Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT